

PILOTAGE DES ÉQUIPES ET AGILITÉ MANAGÉRIALE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Tout manager de collaborateur(s) en cabinet immobilier
- Aucun prérequis de connaissances nécessaire
- Prérequis techniques nécessaires : Disposer d'une connexion internet, d'une caméra et d'un micro fonctionnels

OBJECTIFS

- **Manager une équipe en posant un cadre de fonctionnement clair et en sachant s'adapter aux différents profils pour donner et suivre les missions**
- Identifier les conditions d'un leadership juste et pérenne
- Distribuer et suivre les missions individuellement et collectivement
- Savoir adapter sa posture managériale aux situations et aux hommes

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apport de méthodes et d'outils : l'objectif SMART, le triptyque AOC et le modèle de management d'Hersey et Blanchard.
- Exercices pratiques, travail en sous-groupe et mises en situation collectives
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **Stéphanie Guéréven**, coache-consultante certifiée. Elle construit et anime des modules de formation et de coaching permettant aux équipes et aux professionnels d'optimiser leur fonctionnement, de s'engager dans un management agile et responsable, de développer des liens de qualité, gages d'efficacité durable, de cohésion et de bien-être au travail.
- **La formation s'appuyant sur le vécu de chaque participant, il est essentiel que le participant ne partage pas le même espace de travail que ses collaborateurs lors du suivi de la formation**

CONTENU DE LA FORMATION

Les pauses sont de 15 minutes le matin et l'après-midi – La pause déjeuner est d'une heure

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

Accueil (15 min)

Présentation par le CEPSO
Tour de table et évaluation des niveaux

I. Manager d'équipe : quelles responsabilités (2h15) ?

Poser un cadre permettant sécurité et confiance et stimulant la coopération
Donner du sens au travail à travers la définition et le suivi d'objectifs individuels et collectifs
Favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe à travers la communication et la valorisation des forces

II. Cartographier son équipe selon le modèle d'Hersey Blanchard (1h15) :

- Savoir analyser le niveau d'autonomie professionnelle de chaque collaborateur
- Construire la cartographie de son équipe et savoir faire des Feed-back
- Réflexion collective sur la plus-value de cet outil et ses différentes méthodes d'utilisation

III. Découvrir les différents styles de management et savoir s'adapter (2h15) :

- Les 4 styles de management : directif, persuasif, participatif, délégatif
- Caractéristiques, bénéfices et points de vigilance de chaque style
- Savoir adopter le style approprié selon les situations et l'autonomie du collaborateur

IV. Définir ses axes d'amélioration (45 min)

Construire sa feuille de route pour améliorer le management de son équipe

CONCLUSION DE LA FORMATION (15 min)

- Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
- Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 324 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 270 € HT)
- 372 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 310 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.